

SYNDICAT MIXTE POUR LA REALISATION DE LA PLATEFORME MULTIMODALE DE DOURGES

A l'attention des utilisateurs du Terminal de Transport Combiné de Dourges

Lille, le 26 mars 2025

OBJET :

Plateforme multimodale de Dourges - Mise en place d'une nouvelle organisation à compter du 1er mai 2025

Madame, Monsieur,

Je souhaite porter à votre connaissance que le Syndicat Mixte pour la réalisation de la plateforme multimodale de Dourges (SMD), propriétaire du terminal de transport combiné au sein de « Delta 3 », a décidé de mettre en place une nouvelle organisation pour la plateforme multimodale, à compter du 1^{er} mai 2025.

Cette évolution marque un changement majeur et déterminant pour le pilotage de cet équipement public, outil-clé du développement de notre territoire concourant à la satisfaction des objectifs de décarbonation du transport poursuivis par nos membres, et en particulier par la Région Hauts-de-France.

La nouvelle organisation repose sur une Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation du Terminal de transport combiné, consistant en l'ensemble des activités liées à la manutention, laquelle a été attribuée, pour une durée de sept ans, à la société LDCT DSP, filiale à 100% de la société LDCT, actuel occupant-exploitant de la plateforme, et appartenant au Groupe Charles André.

Grâce à cette DSP, le Syndicat Mixte de Dourges sera mieux impliqué dans le développement de l'activité commerciale et industrielle de son équipement, notamment à l'échelle nationale et internationale, tout en garantissant l'égalité d'accès et de traitement entre tous les opérateurs, dans un souci prégnant d'ouverture et de développement des trafics de transport combiné.

L'un des objectifs majeurs de cette nouvelle organisation est également d'assurer la pérennité des installations ferroviaires de la plateforme, infrastructure essentielle à la fiabilité des opérations. La gestion des infrastructures ferroviaires de la plateforme et leur entretien a ainsi été confiée, à l'issue d'une procédure d'appel d'offres, à la société Socorail, société spécialisée sur ce type de prestations, appartenant au groupe GETLINK.

Forte de son expérience dans ce domaine, la société Socorail assurera en tant que gestionnaire d'infrastructure, l'exploitation et la maintenance des installations ferroviaires, en veillant à garantir un haut niveau de sécurité, de fiabilité et une traçabilité optimale des opérations. Cette mission, réalisée pour le compte du Syndicat Mixte, lui est confiée pour une durée de sept ans également.

Le Syndicat Mixte entend jouer pleinement son rôle d'autorité concédante et propriétaire des installations en apportant régulièrement un financement significatif aux opérations de maintenance du faisceau ferroviaire de la plateforme tout en ayant décidé de limiter au maximum la contribution supplémentaire demandée aux utilisateurs, afin de préserver la compétitivité du transport multimodal réalisé au moyen de son équipement.

En conséquence de cette nouvelle organisation, l'accès à la plateforme pour les trains et les engins moteurs, ainsi que toutes les questions relatives au stationnement des wagons et des engins moteurs, seront désormais gérés par le gestionnaire d'infrastructure, la société Socorail.

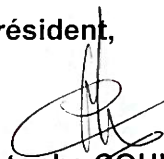
Les entreprises concernées seront prochainement contactées en vue de la finalisation des modalités pratiques liées à l'accès ferroviaire au terminal, comprenant notamment la communication du document de référence, des tarifs et du contrat d'utilisation.

L'ensemble des autres prestations au sein du Terminal sera, comme par le passé, assuré par l'exploitant à savoir désormais la société LDCT DSP, et ce dans le cadre des contacts et pratiques déjà en cours, y compris la manœuvre ferroviaire des rames et la formation des trains. Pour ces prestations, un nouveau document tarifaire vous sera également communiqué sous peu, incluant une réduction du prix de prise en charge des trains avec manœuvre, la partie correspondant à l'accès de l'infrastructure relevant désormais du gestionnaire Socorail.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Benedict

Le Président,



Christophe COULON